



Élaboration du SCoT du Born

Commissions thématiques

>>> Volet environnement



5 Novembre
2013



CITADIA



Horizon
CONSEIL
imaginons les transports, dépléçons les horizons



even
Conseil



ECOTONE
recherche et environnement

Déroulé de la réunion

- Présentation rapide du cadre d'intervention
- Présentation des premiers éléments et enjeux relatifs à l'environnement
- Les données à creuser
- *Echanges en continu*



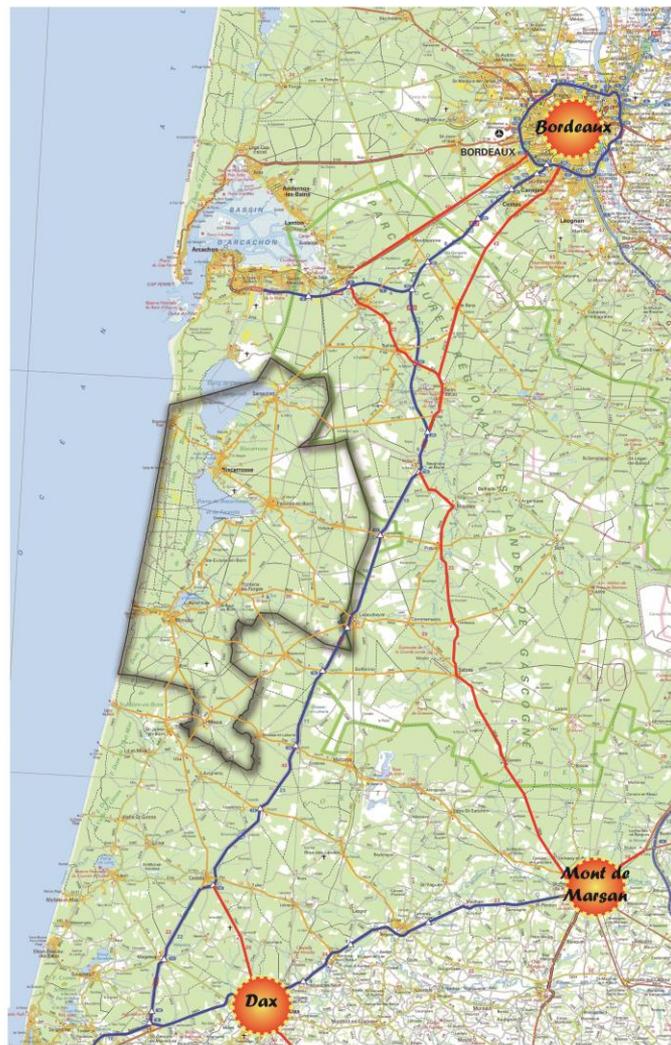
Le cadre d'intervention

**5 Novembre
2013**

Présentation du cadre d'intervention

5 Novembre 2013

Schema de Coherence Territoriale du Born



Fond : d'après Bdtopo©IGN, Bdortho2012©IGN, 2013

- 13 communes, 2 EPCI
- 938,9 km²
- 29364 habitants permanents (1999)
- 36997 habitants permanents (2010)
- Population touristique (supplémentaire) : **+34 211** sur l'année
- Entre 1999 et 2010 :
 - Pop permanente : +26%
 - Logements : +25,8%

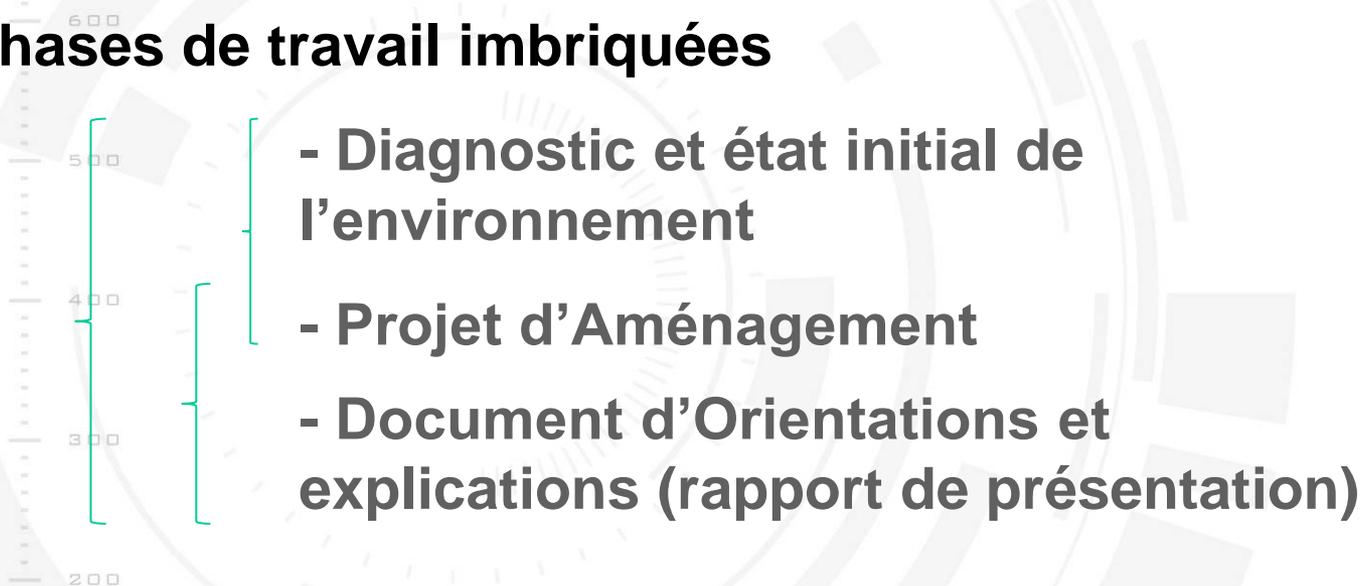
○ L'objectif du SCoT

Définir une stratégie de développement du territoire à 20 ans (2015/2035) pour :

- ✓ Anticiper sur les politiques et équipements à mettre en œuvre (*combien d'habitants, comment répartir les logements, où développer l'emploi, ...?*)
- ✓ Assurer un développement cohérent et équitable du territoire (*comment permettre à chacun de se développer, en respectant les équilibres ?*)
- ✓ Analyser les impacts croisés des différentes dimensions de l'aménagement (*interface « équipements/logements/emplois /commerces »*)

○ L'organisation de la démarche

3 phases de travail imbriquées



Une évaluation en continu

1 phase finale de validation « administrative »

Présentation du cadre d'intervention

- Le SCoT vise à définir les politiques publiques d'urbanisme en matière de :
- Politiques publiques d'urbanisme
 - Logement
 - Transports et déplacements
 - Implantation commerciale
 - Equipements structurants
 - Développement économique, touristique et culturel

Présentation du cadre d'intervention

- Développement des communications électroniques
- Protection et de mise en valeur des espaces naturels, agricoles et forestiers et des paysages
- Préservation des ressources naturelles
- Lutte contre l'étalement urbain
- Préservation et de remise en état des continuités écologiques

L'organisation des commissions

○ **4 commissions thématiques pour cadrer ces 11 entrées :**

- Environnement
- Habitat / Formes Urbaines
- Economie
- Déplacements / Equipements

○ **1 commission transversale**

Déroulé de la réunion

- Présentation rapide du cadre d'intervention
- Présentation des premiers éléments et enjeux liés à l'environnement
- Les données à creuser
- *Echanges en continu*

○ Présentation des premiers éléments et enjeux liés à l'Environnement

- Les milieux naturels
- La Ressource en eau
- Les énergies
- Les déchets
- Les risques et nuisances

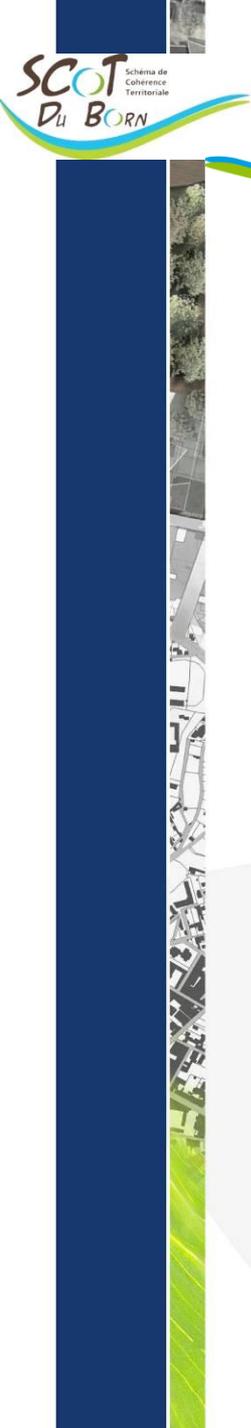
Sources :

Diagnostic SAGE des étangs Born et Buch,
Natura 2000 « arrière dune du Pays de Born,
TePOS (Territoire à Energie Positive de la CC de Mimizan)



LES MILIEUX NATURELS





Un territoire à grande valeur écologique

○ Les espaces naturels « remarquables »

- Objectif : caractériser les enjeux relatifs à la biodiversité « remarquable »
 - Les sites d'inventaires
 - Les sites réglementaires
 - Les territoires de projet

Un territoire à grande valeur écologique

- **Les espaces naturels « remarquables »**
 - **Inventaire ZNIEFF (14 % du territoire)**
 - 12 ZNIEFF de type 1
 - 4 ZNIEFF de type 2 (dont 2 modernisées)
 - **Les sites réglementaire (38.5 % du territoire)**
 - 4 sites NATURA 2000
 - 2 sites classés
 - 4 sites inscrits
 - **Loi Littoral**
 - 6 communes concernées



Diagnostic Milieu naturel

Zonages d'inventaires

-  ZNIEFF de type I
-  ZNIEFF de type II

Composante urbaine

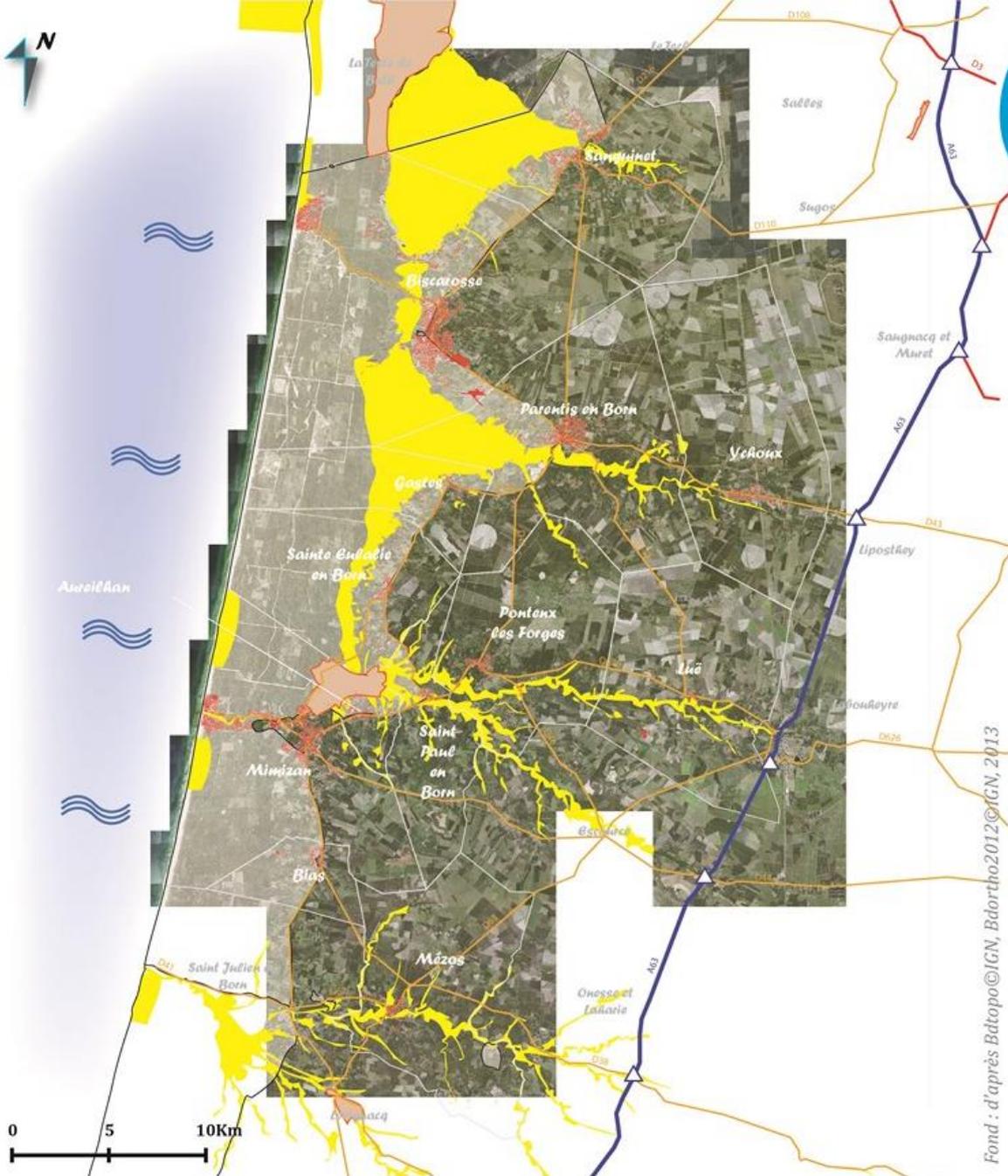
-  Bâti

Sources : d'après DREAL Aquitaine

Fond : d'après Bdtopo©IGN, Bdortho2012©IGN, 2013



Octobre 2013



Diagnostic Milieu naturel

Zonages réglementaires

- Sites classés | Paysage
- Sites inscrits | Paysage
- ZSC | Directive Habitats Natura 2000

Composante urbaine

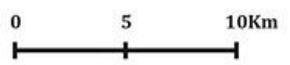
- Bâti

Sources : d'après DREAL Aquitaine



Octobre
2013

Fond : d'après Bdtopo@IGN, Bdortho2012@IGN, 2013



Diagnostic Milieu naturel

Loi littoral

Communes concernées

Composante urbaine

Bâti

Fond : d'après Bdtopo©IGN, Bdortho2012©IGN, 2013

Sources : d'après DGALN



Octobre 2013

○ Les milieux naturels « remarquables »

- Le complexe dunaire :
 - Ecosystème atypique et préservé
 - Grande diversité floristique
 - Forte fonctionnalité (continuité physique des dunes préservée)

Un territoire à grande valeur écologique

○ Les milieux naturels « remarquables »

- Les étangs et leurs milieux associés :
 - Très grande diversité de milieux (marais, boisements humides, tourbières, phragmitaies)
 - Support d'une biodiversité riche et remarquable (oiseaux migrateurs, flore patrimoniale...)
 - Rôle écologique structurant le territoire (surface importante, positionnement central et « nœud » hydrographique)

Un territoire à grande valeur écologique

○ Les milieux naturels « ordinaires »

- La matrice (boisement de pins maritimes)
- Les milieux « interstitiels » et « résiduels »
 - Les boisements feuillus :
 - Biodiversité riche et patrimoniale
 - Rareté relative dans le contexte « landais »
 - Les milieux ouverts et semi-ouverts (landes, prairies, clairières) :
 - Reliquats d'un territoire profondément modifié
 - Biodiversité adaptée aux systèmes culturels :
 - » agro-pastoraux
 - » forestiers

○ La Trame verte et bleue

- Objectif :
 - Réduire la fragmentation des habitats écologiques
 - Permettre le déplacements des espèces
 - Préparer l'adaptation au changement climatique
 - Préserver les services rendus par la biodiversité
- Articulation avec la Trame verte et bleue régionale
 - « Prise en compte » du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) Aquitaine

Un territoire à grande valeur écologique

TVB Aquitaine (projet de SRCE)
Réalisation : CETE-SO et BIOTOPE

Boisements de conifères
Milieux dunaires
Boisements mixtes et de feuillus
Milieux ouverts et semi-ouverts
Réservoirs de Biodiversité obligatoires: RNN, PNN, APB...

Corridors écologiques
Milieux bocagers
Boisements de conifères
Boisements mixtes et de feuillus
Milieux ouverts et semi-ouverts
Milieux Artificialisés

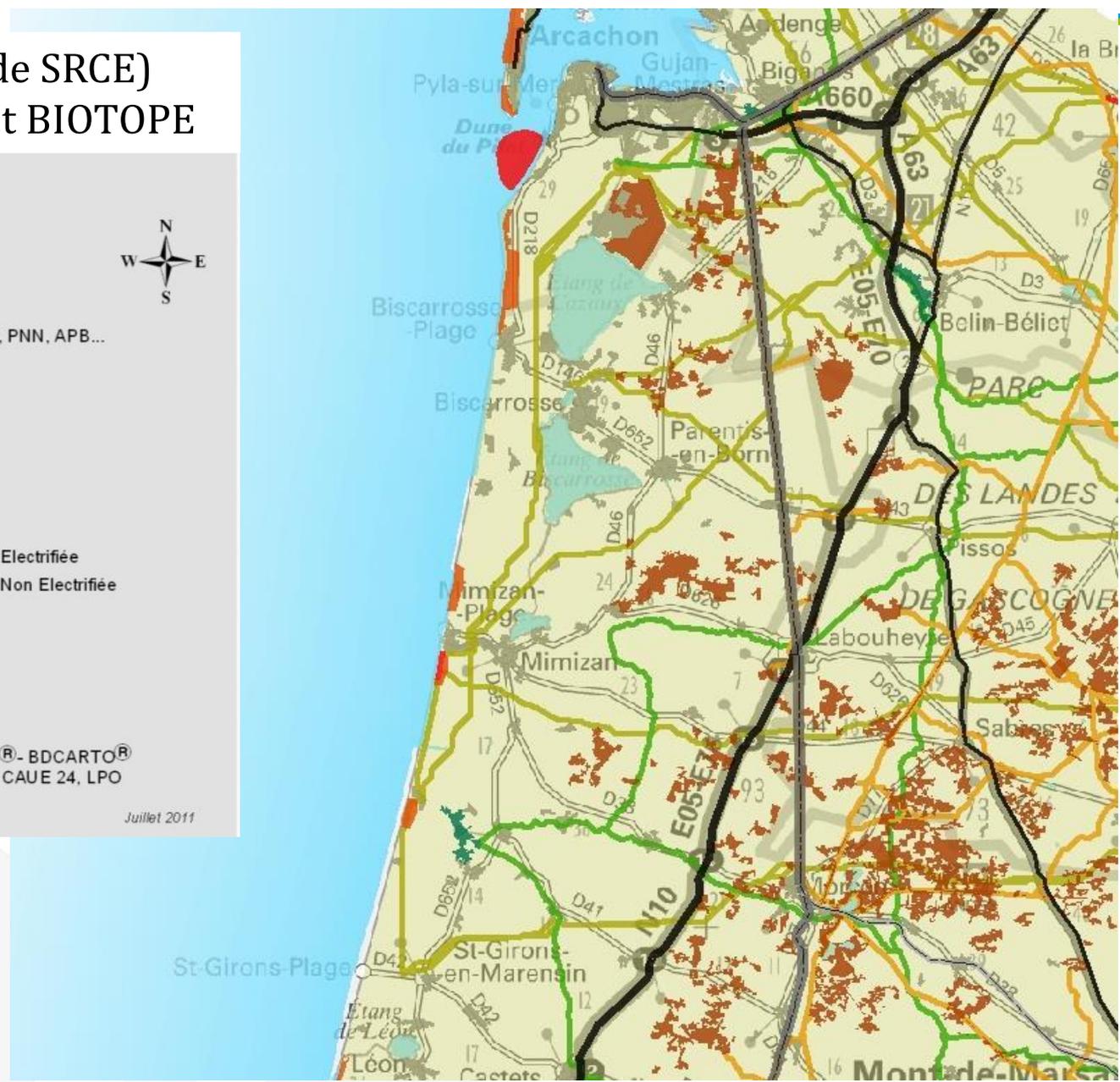
Type autoroutier
Liaison principale
Cours d'eau et Plans d'eau principaux

Voie Ferrée Electrifiée
Voie Ferrée Non Electrifiée

0 10 20 30
Kilomètres

Sources : Corine Land Cover 2006, © IGN - Route500® - BDCARTO®
RFF - GPSO, A'LIENOR, IFN, RTE, CREN, CAUE 24, LPO

Cartographie réalisée par le CETE - S.O. et BIOTOPE
Juillet 2011





Un territoire à grande valeur écologique

○ Atouts pressentis

- Des milieux remarquables identifiés (ZNIEFF, Natura 2000)
- Richesse, singularité et continuité du complexe dunaire
- Etangs et milieux associés : espaces favorables pour de nombreuses espèces, notamment protégées
- Des activités économiques (tourisme, sylviculture, ...) en lien étroit avec les aménités de ces milieux naturels

○ Faiblesses pressenties

- Erosion du trait de côte de la dune littorale
- Manque d'accès aux connaissances en dehors des milieux « remarquables »
- Possibles atteintes de certains milieux (berges des étangs, dunes) en lien avec l'activité touristique
- Monoculture du pin maritime

○ Enjeux pressentis

- Prise en compte du rôle écologique et des services rendus par les dunes (réserves de biodiversité, protection contre la submersion marine) : impacts sur le développement urbain des stations ?
- Prise en compte du rôle écologique et des services rendus par les étangs (réserves de biodiversité, attractivité touristique, réserves en eau) : comment assurer leur protection ?
- Quel devenir des milieux « interstitiels » (boisements feuillus, landes, prairies...) ? Comment les préserver ?
- Quelles démarches locales existantes en faveur de la biodiversité ? (Natura 2000, CEN Aquitaine...)



LA RESSOURCE EN EAU

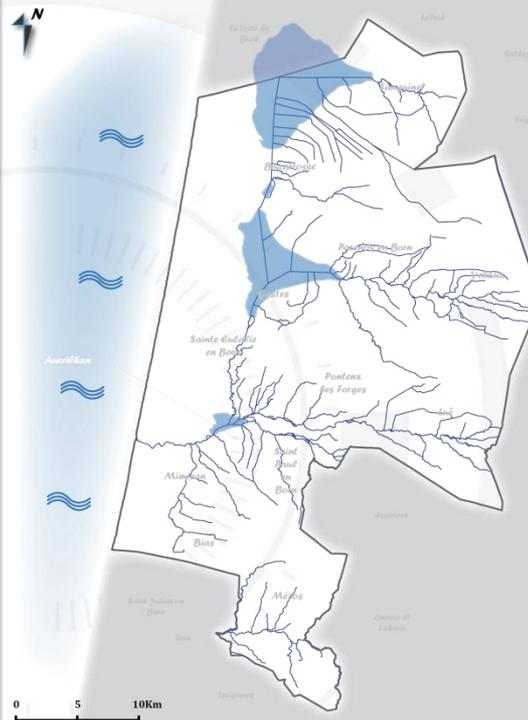
*Sources principales :
SAGE, SDAGE
Diagnostics intercommunaux
SYDEC*

Une ressource abondante soumise à de nombreuses pressions

○ Une diversité des milieux...

- 4 plans d'eau naturels : lac de Cazaux-Sanguinet, petit étang de Biscarrosse, lac de Parentis-Biscarrosse, étang d'Aureilhan
- Chapelet de ruisseaux et réseau dense de fossés et crastes
- Façade océanique

Schéma de Coherence Territoriale du BORN



Ressources en eau
Réseau hydrographique

Une ressource abondante et une richesse des milieux

- Plans d'eau
- Cours d'eau
- Façade océanique

Sources : d'après la BDTopo@IGN - 2013

SCOT Du BORN | CITACIA | ECOLOGIE | Octobre 2013

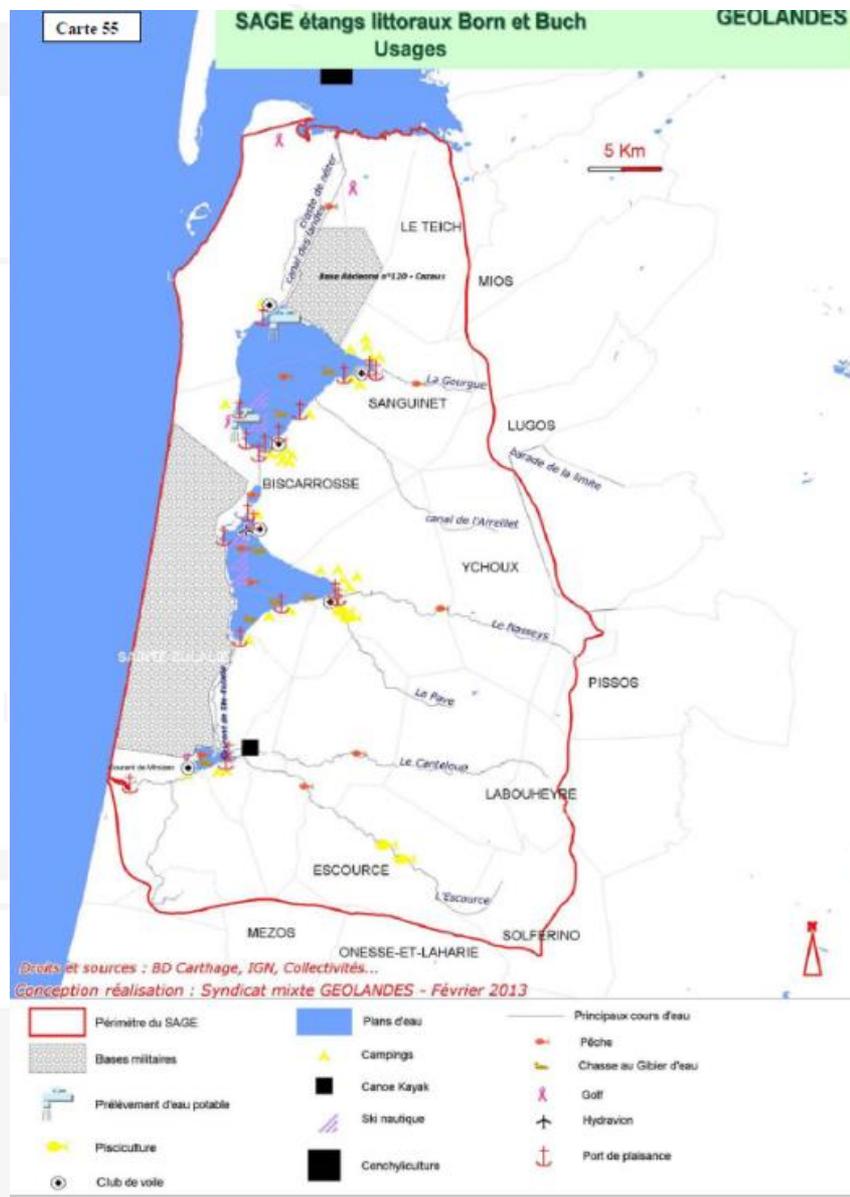
○ Et des documents révélateur de sa richesse et fragilité

- Loi Littoral (6 communes)
- Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (13 communes)
- Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (13 communes)

Une ressource abondante soumise à de nombreuses pressions

Des usages variés concentrés sur la ressource

- Alimentation en eau potable
- Prélèvements agricoles
- Exploitations industrielles
- Activités de loisirs et de tourisme



La gestion de l'eau potable est effectuée par la CC Mimizan en régie directe et déléguée au SYDEC pour la CC GL

○ Une eau prélevée de bonne qualité

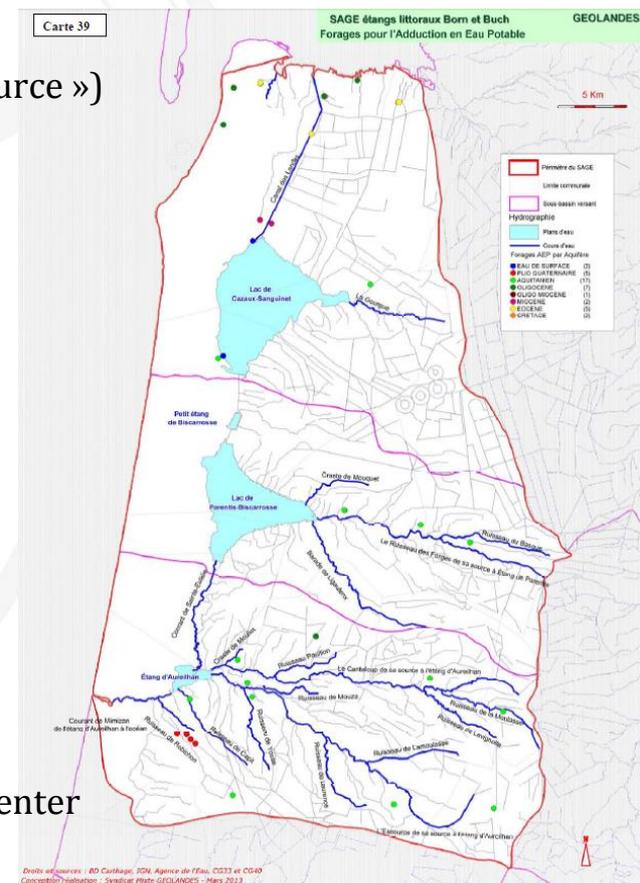
- CC Mimizan : 10 captages sur 3 nappes souterraines de bonne qualité (Saint-Paul-en-Born, une eau classée « eau de source »)
- CC GL : 1 forage superficiel sur le lac de Cazaux-Sanguinet + quelques forages souterrains
- Pas de dégradation notable des nappes souterraines
- Une bonne qualité bactériologique (99%)

○ Une distribution déséquilibrée

- ▶ Secteur agricole : 67 %
- ▶ Secteur industriel : 23 %
- ▶ Dont 50 à 80 % par le groupe industriel Gascogne Paper
- ▶ Alimentation en eau potable : 10 %
- ▶ Dont 16 % par le groupe industriel Gascogne Paper

○ Et demain...?

- Pour répondre à l'augmentation des besoins, faut-il augmenter le débit du réseau ou créer de nouveaux forages?
- Quelle sécurisation de l'alimentation en eau potable (AEP), en particulier pour les communes alimentées par l'eau du lac de Cazaux-Sanguinet ?

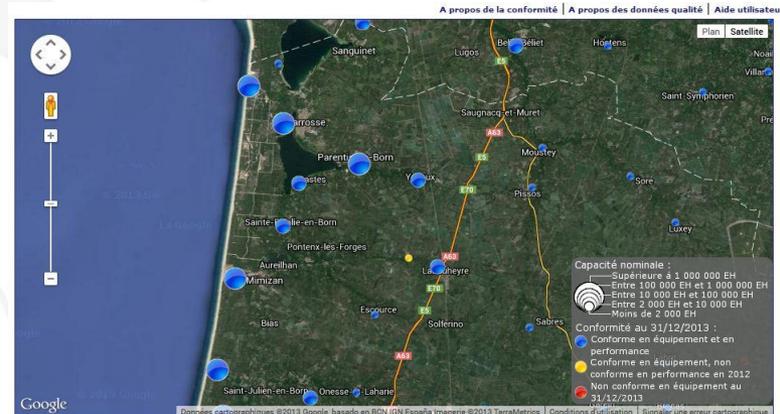


Gestion en régie directe pour CC Mimizan, Gastes, Sainte-Eulalie, Ychoux et déléguée pour Biscarrosse, Lüe, Parentis-en-Born et Sanguinet

Un réseau bien développé et une bonne gestion

- 90 % de la population (CC Mimizan) est raccordée au réseau d'assainissement collectif
- 11 STEP, construites entre 1988 à 2011 en bon état de fonctionnement
- Suivi de la conformité du réseau et des stations : réhabilitations, réparations bien effectuées
- Un système séparatif pour une optimisation du rendement et éviter les risques de saturation

Localisation des STEP



Source : Ministère Développement Durable

... et des points sensibles

- Sensibilité aux eaux claires parasites
- Sensibilité estivale : forte augmentation de la charge organique à traiter, pas de problème à ce jour
- Question des eaux pluviales : défaillances ponctuelles lors de fortes pluies

○ Et demain?

- 3 stations en projet pour remplacer des ouvrages ne répondant plus aux exigences et besoins sur les communes de
 - Mimizan passe de 45 000 EH à 57 000 EH
 - Sanguinet passera de 8 000 à 16 000 EH, mise en service en juillet 2014
 - Lüe doit passer de 300 à 600 EH : retardé
 - 1 station en projet sur Ychoux

Les projets d'extension ou création de stations repoussent les risques d'atteinte de capacité à court terme. Quelle marge à long terme (15 ans), notamment en haute saison ?

L'assainissement autonome

Gestion en régie par la CC Mimizan, SPANC, SYDEC

○ Peu de communes concernées mais un taux de conformité faible

- % en autonome : pas de chiffre global
- Environ 150 installations à Saint-Paul-en-Born et environ 220 à Pontenx-les-Forges : communes les plus concernées
- Contrôles et conformité : 37 % des installations non conformes, dont environ 1/3 des installations non conformes sont classées en priorité 1 (réhabilitation urgente), susceptibles d'être classées « points noirs » avec le renforcement de la réglementation

○ L'ANC, une organisation urbaine à repenser?

- Utilisé dans les zones d'habitat diffus et isolé ancien, rural
- Car les réseaux d'assainissement collectif sont difficilement extensibles
- Un risque sanitaire à ne pas négliger
- Un système inadapté à la sensibilité du territoire : pollutions diffuses dans les zones d'affleurement de la nappe.

➔ **Un développement urbain à prévoir dans les zones déjà desservies par le réseau d'assainissement collectif**

La gestion des eaux pluviales

○ Une problématique à contrôler, pour limiter les risques

- L'imperméabilisation des sols liée à l'urbanisation modifie le cycle de l'eau
- Risques de pollution des milieux aquatiques, saturation des réseaux en cas de fortes pluies, risques d'inondation, pollution des plages ...
- Seulement Biscarrosse et Sanguinet disposent d'un Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales (SDGEP)

Les eaux de Baignade et Loisirs

○ Sites attractifs fortement sollicités

- Urbanisation et loisirs sur les berges des lacs, sensibilité accrue en été
- Installations industrielles et agricoles intensives à proximité des plans d'eau

○ Un suivi rigoureux, qui révèle une bonne qualité de l'eau

- Pas d'évènement sanitaire connu
- Une qualité pour la baignade et la pêche, moteurs de l'attractivité des sites
- Attention à l'augmentation de population : les équilibres naturels et le changement climatique ne sont peut-être pas compatibles (la vitesse de dégradation des plans d'eau est incertaine)

○ Enjeux pressentis

- Préservé de l'urbanisation les abords immédiats du réseau hydrographique ?
- Adapter (ou anticiper) le développement urbain (localisation des zones AU, densités, zones touristiques) aux possibilités d'extension du réseau d'assainissement collectif afin d'optimiser les infrastructures et limiter les pressions ?
- Poursuivre l'extension du réseau d'assainissement dans les zones les plus sensibles ainsi que la politique de contrôle et de réhabilitation des installations autonomes ?
- Prévoir des aménagements pour la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales, dans le cadre du développement urbain
- Assurer la sécurisation de l'alimentation eau potable : interconnexion des réseaux ? Création de nouveaux captages ?
- Tenir compte des besoins de réserves en eau pour la gestion du risque incendie □



LES ENERGIES

Sources principales :
DDTM
Enerlandes
APESA (TePOS CC Mimizan)

La consommation énergétique sur le territoire

Les déplacements

1^{er} secteur de consommation énergétique et d'émissions de GES en Aquitaine

Le secteur industriel : principal consommateur d'énergie

- 80 % dont 70% pour Gascogne Paper (soit 64 % du coût énergétique)
 - 37 % des besoins couverts par l'utilisation de biomasse
- FP Bois et Unité de Valorisation Energétique de Pontenx-les-Forges

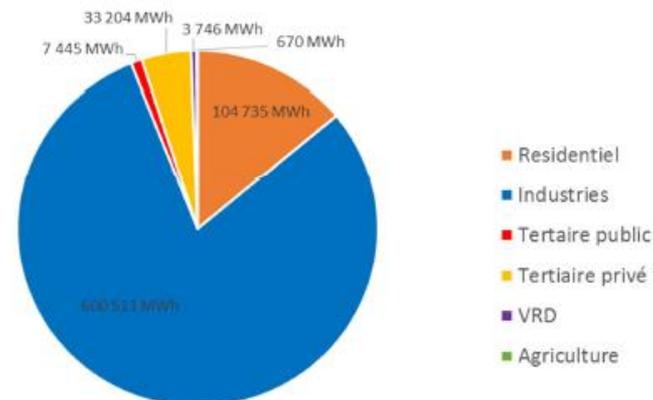
Le secteur résidentiel

14 % de la consommation finale

Des facteurs de précarité énergétique

- Une majorité de résidences individuelles
 - Un parc ancien : 50 % date d'avant 1975
 - Electricité et énergies fossiles
- ⇒ Très énergivores
(moyens de chauffages, isolation...)

CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES EN ÉNERGIE FINALE
TOUS SECTEURS



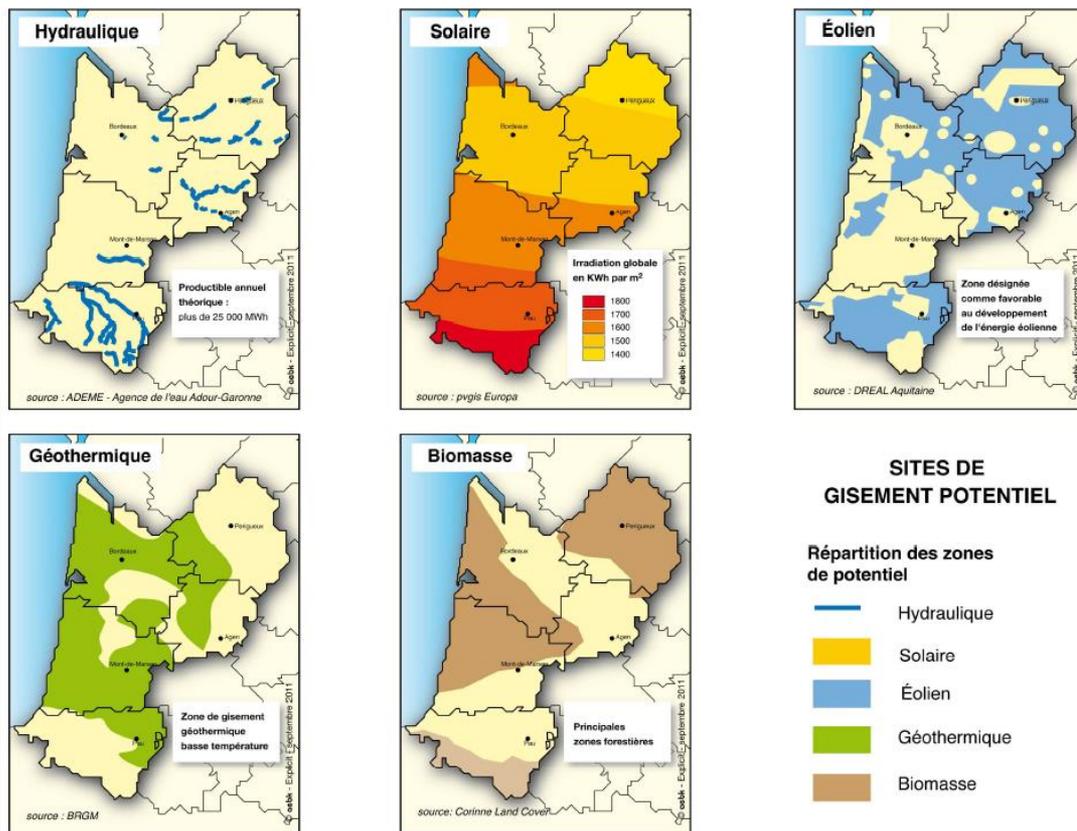
Source : Diagnostic énergétique du territoire de la CC de Mimizan, Optinergie

Mais des actions de modernisation du parc en faveur des économies d'énergies

- Tendance après les années 80 à utiliser le bois comme source principale
- Efforts de rénovation thermique

SCHEMA REGIONAL CLIMAT AIR ENERGIE D'AQUITAINE (SRCAE)

Cartographie des potentiels des différentes filières de production d'énergies renouvelables en Aquitaine



Quelle place pour les énergies renouvelables

○ Part des énergies renouvelables exploitées

Type énergie	Part ENR en %
Photovoltaïque	1
Éolien	0
Valorisation déchets	5
Hydroélectricité	0
Solaire thermique	0
Biomasse	94
géothermie	0

Source : Even ; Optinergie

○ Une diversité d'énergies plus ou moins accessibles

Biomasse

→ Un potentiel majeur déjà valorisé par de nombreux acteurs

→ 90 % pour le secteur industriel et 10 % secteur résidentiel/tertiaire

→ Optimisation face à la situation du massif landais : activité à partir de gisements non mobilisés ou résidus de fabrication ...

→ Méthanisation et biocarburants : ne font pas l'objet d'un intérêt particulier

→ Gascogne Paper : ambition de couvrir sa consommation totale

→ Secteur public : renforcement du réseau de chaleur sur les communes

Quelle place pour les énergies renouvelables

○ Une diversité d'énergies plus ou moins accessibles

Valorisation des déchets

85 % de « l'électricité verte » produite sur la CC Mimizan provient de l'incinération des ordures par l'UVE de Pontenx-les-Forges

Solaire Photovoltaïque

- Nombreux panneaux solaires installés (site Ecomateria, bâtiments publics à Pontenx-les-Forges, Mimizan et Saint-Paul-en-Born)
- Quelques initiatives chez les particuliers
- Projets de fermes solaires (Pontenx-les-Forges, Mézos)

Énergie éolienne

- Zones favorables sur une partie du territoire, mais des contraintes réglementaires
- Mézos : projet de ferme solaire éolienne (2 opérateurs privés) – quelle actualité ?
- Des petites installations chez les particuliers

○ Enjeux pressentis

- Lutter contre la précarité énergétique (intervention sur le tissu bâti résidentiel ancien, exemplarité des bâtiments publics) ?
- Réduire les consommations d'énergie publiques en favorisant les rénovations/installations durables ?
- Organiser le développement urbain en fonction des zones de gisement énergétique et réseaux existants ?
- Soutenir la filière bois, vecteur de développement économique et d'entretien des massifs forestiers ?
- Prendre en compte le potentiel des énergies marines?



LES DECHETS

*Source principale :
SIVOM*

Diagnostics intercommunaux

Carto
Déchetteries,
UIVOM Pontenx

DONNES EN COURS:
En attente d'une réponse du SIVOM

○ Une gestion déléguée, un circuit bien organisé

- Compétence déléguée au SIVOM du BORN
⇒ démarche de gestion intégrée plus économe

• Collecte

- Sélective en apport volontaire
- Prestataires privés dans les campings
- Dysfonctionnements localisés des points de tri (zones peu habitées, zones touristiques)
- Conteneurs semi enterrés à Biscarrosse (volonté d'intégration paysagère)

• Traitement :

11 déchetteries bien réparties sur les communes, mais des dysfonctionnements (horaires, fréquentation estivale)

• Valorisation :

-Unité de Valorisation Energétique à Pontenx-les-Forges

Taux de valorisation : 78 %

-Production d'électricité revendue à EDF

Répartition des modes de traitement des déchets ménagers et assimilés du SIVOM

Type de déchets	OMR	Verre	Papier	EMR ¹⁾	Déchets verts	Encombrants ²⁾	Déchets dangereux	Total
Nature valorisation	incinération	recyclage	recyclage	recyclage	Compostage incinération	incinération recyclage	Incinération recyclage	-
Tonnages collectés	18 484	1 563	879	414	11 202	17 263	157	49 962
Tonnages enfouis	0	0	44	106	0	10804	0	10 954
Tonnages stockés								0
Tonnages valorisés	18 484	1 563	835	308	11 202	6 459	157	39 008
Part valorisé/total	100%	100%	95%	74%	100%	37%	100%	78%

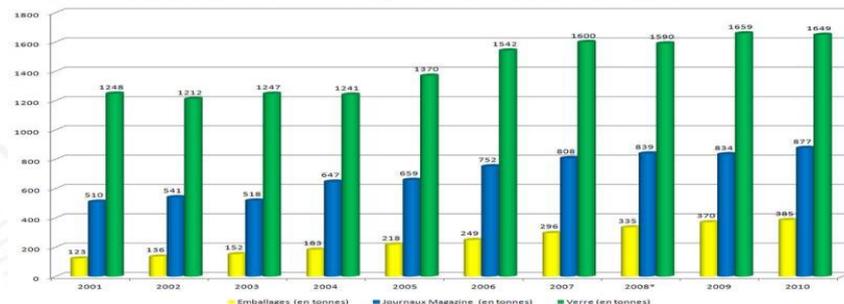
¹⁾ tonnage enfouis = refus de tri
²⁾ tout venant, ferraille, bois, carton et gravats

Une gestion efficace et un engagement durable

○ Une population sensibilisée

- Bonne pratique du tri : 65,7 kg/hab/an contre 61 kg/hab/an en moyenne nationale

Les performances de tri (en tonnes) sur le territoire du SIVOM



Source : SIVOM

- Augmentation de la fréquentation des déchetteries
- Une légère tendance à la baisse de la production de déchets malgré l'augmentation de population
- Succès des composteurs : taux d'équipement de 21,4 % et augmentation de 85 % entre 2010 et 2011

○ Mais des problématiques à canaliser

- Tri du verre problématique au niveau des campings
- Augmentation conséquente l'été
- Persévérer dans l'effort de tri : 25 % de refus (15 % acceptable en apport volontaire)
- Décharges sauvages ?

○ Enjeux pressentis

- Anticiper les besoins de collecte des déchets lors des choix de développement des zones urbanisées pour optimiser les infrastructures existantes, compléter le réseau de points d'apport volontaire et faciliter la mise en œuvre de bonnes pratiques ?
- Poursuivre l'installation de conteneurs semi-enterrés/enterrés pour une meilleure insertion paysagère et une diminution des nuisances sonores et olfactives ?



LES RISQUES

Source principale :

Diagnostics intercommunaux

Brgm

Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) des Landes

Carto

Submersion marine

Forêt : occupation des sols (répartition des essences)

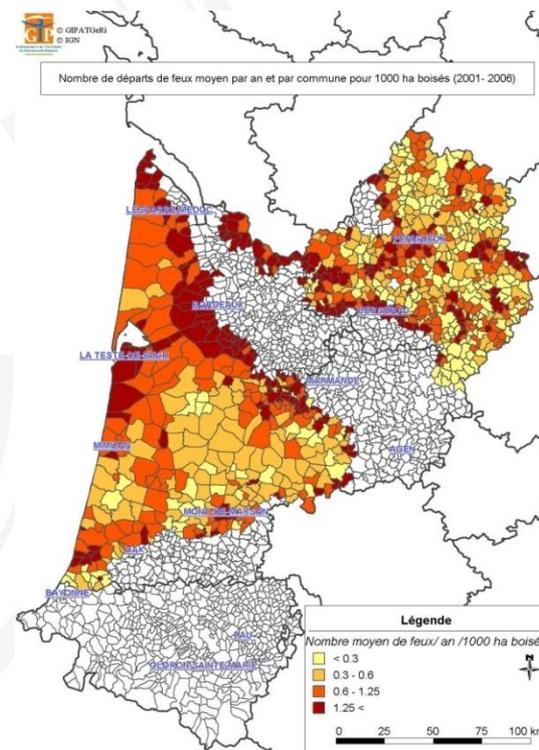
Feux de forêt : communes concernées

Un territoire exposé à des dynamiques naturelles fortes **FEUX DE FORET**

○ Un territoire vulnérable...

- Sensibilité accrue
 - Saisonnalité : période estivale exposée à la sur fréquentation, négligence/accidents (21 %), sécheresse,
 - Pression urbaine : infrastructures touristiques de masse, urbanisation diffuse ...
 - Cordon littoral : interface terre-mer (vents, atmosphère...) augmente la sensibilité

Nombre de départs de feux 2001-2006



Source : landes.gouv

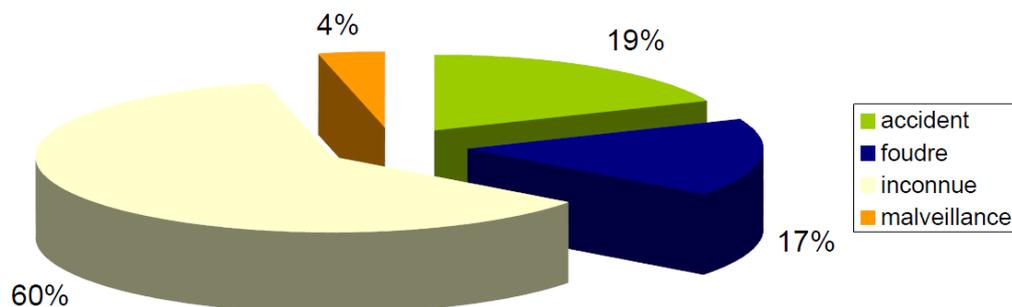
Un territoire exposé à des dynamiques naturelles fortes **FEUX DE FORET**

○ La DFCI, des moyens de mobilisation optimaux?

- Un réseau de crastes/fossés/réservoirs d'eau important et stratégique
- Des pistes d'accès
- Une mobilisation des acteurs privés et publics
- Dialogue compliqué avec l'urbain : lotissements et zones d'activités (problèmes d'accès)



Répartition du nombre d'éclosions de 2001 à 2006 en fonction de leur cause en Aquitaine

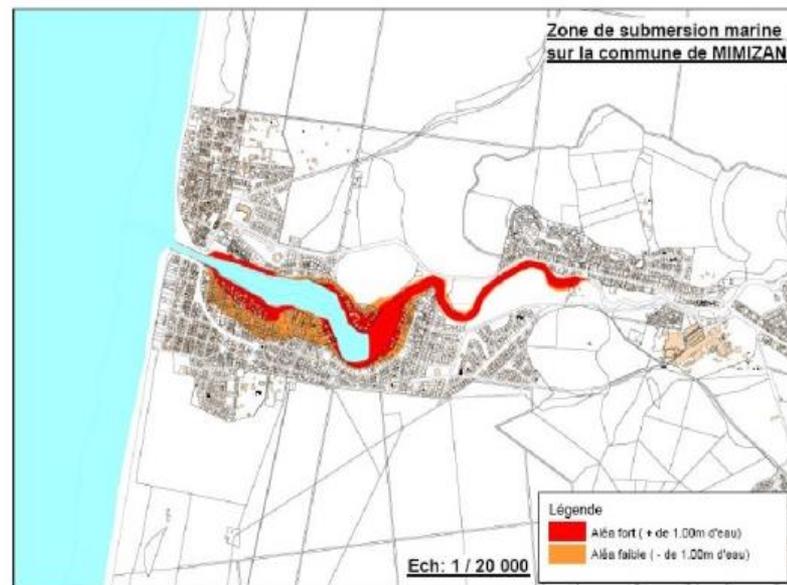


Source : dfci

Un territoire exposé à des dynamiques naturelles fortes

○ L'eau et le littoral

- Pas de risque inondation pris en compte et encadré (aucun PPRI prescrit) mais une connaissance locale des zones régulièrement inondées lors de fortes précipitations → à identifier en concertation avec les acteurs locaux ?
- Des communes littorales plus exposées : un PPRL prescrit à Mimizan (risque submersion marine)



- L'érosion et le recul du trait de côte, une menace liée à l'urbanisation balnéaire et une régression des écosystèmes dunaires

Stratégie de gestion du trait de côté à Mimizan ?

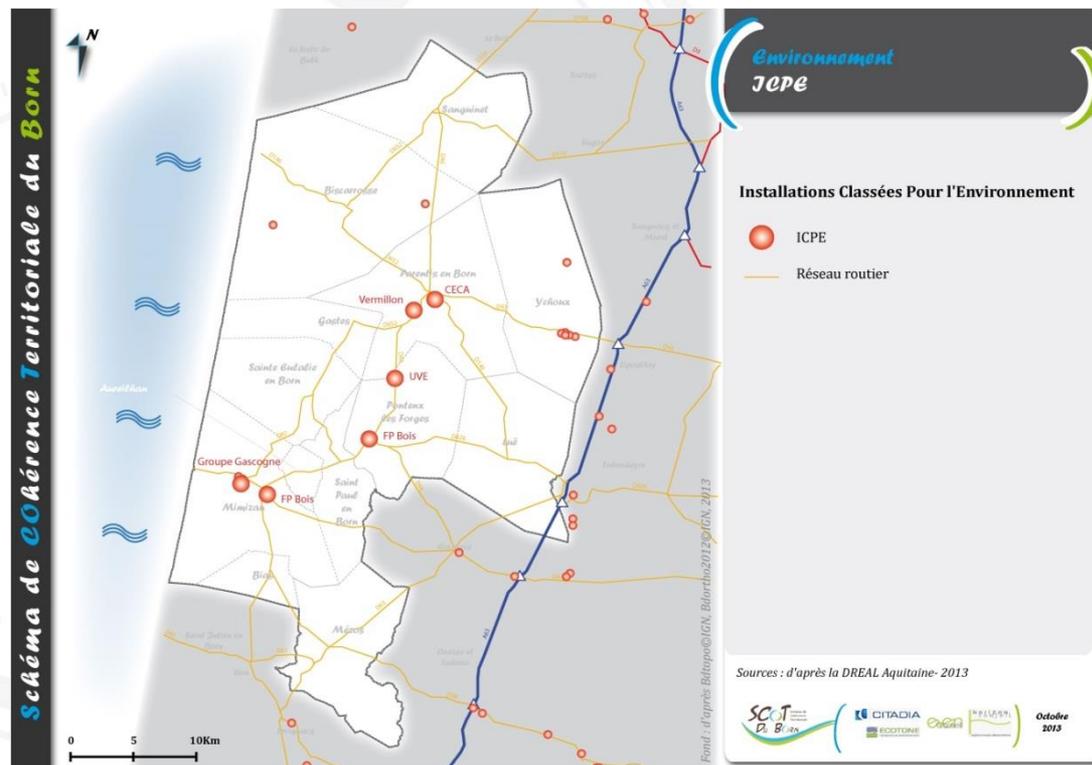
○ Des aléas climatiques et naturels

- Les tempêtes, phénomène épisodique mais dévastateur → risque récurrent à anticiper
- Un risque sismique de force 1 sur tout le territoire

○ Des industries à l'origine d'un risque mesuré

- Aucune installation classée Seveso

- Classement ICPE
 - FP Bois
 - Groupe Gascogne
 - UVE
 - CECA SA
 - site de stockage de pétrole brut Vermillon



- L'exploitation pétrolière, une industrie particulière
Groupe Vermillon SP, acteur du marché national (50 % de la production nationale) installé à Parentis-Biscarrosse
 - ⇒ Risque de pollution diffuse maîtrisé et rigoureusement suivi
 - ⇒ Risque de déversement accidentel

Les risques technologiques

○ Le transport de matières dangereuses (TMD)

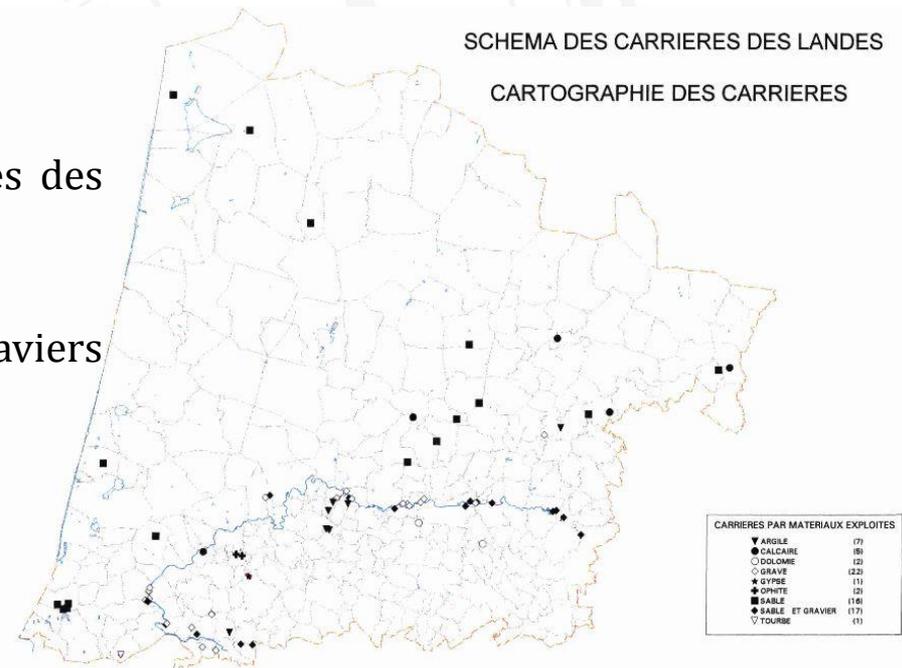
Toutes les communes sont concernées

- Axes routiers fréquentés par les camions
- Canalisations d'hydrocarbures : transport souterrain jusqu'à Ambès (33)

○ Carrières

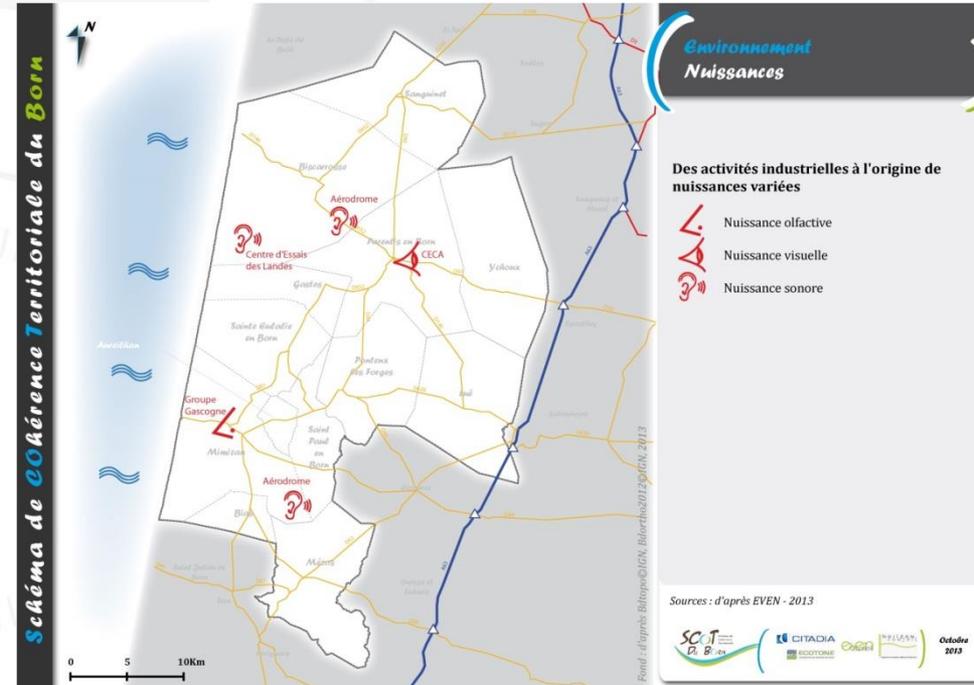
- Schéma Départemental des Carrières des Landes 1995
- 2 sites d'exploitation des sables et graviers en cessation d'activité
 - Biscarrosse
 - Parentis-en-Born

→ Quels besoins ? Quel gisement ?



○ Nuisances fréquentes et localisées

- Sonores
 - Centre d'Essais des Landes : lancements de missiles quotidiens
 - Centre d'essais en vol de Cazaux : survol fréquent du territoire
 - Aéroports : nuisance limitée
 - Réseau routier : flux rapide et dense, véhicules lourds (Biscarrosse, Lüe, Parentis-en-Born, Pontenx-les-Forges, Sanguinet)
- Visuelles et olfactives des industries lourdes
 - Usine CECA
 - Gascogne Paper
 - Vermillon



○ Une bonne qualité de l'air générale

- Forte utilisation du véhicule particulier (migrations pendulaires)
- Seulement la commune de Lüe située en zone sensible à la qualité de l'air (SRCAE)

○ Enjeux pressentis

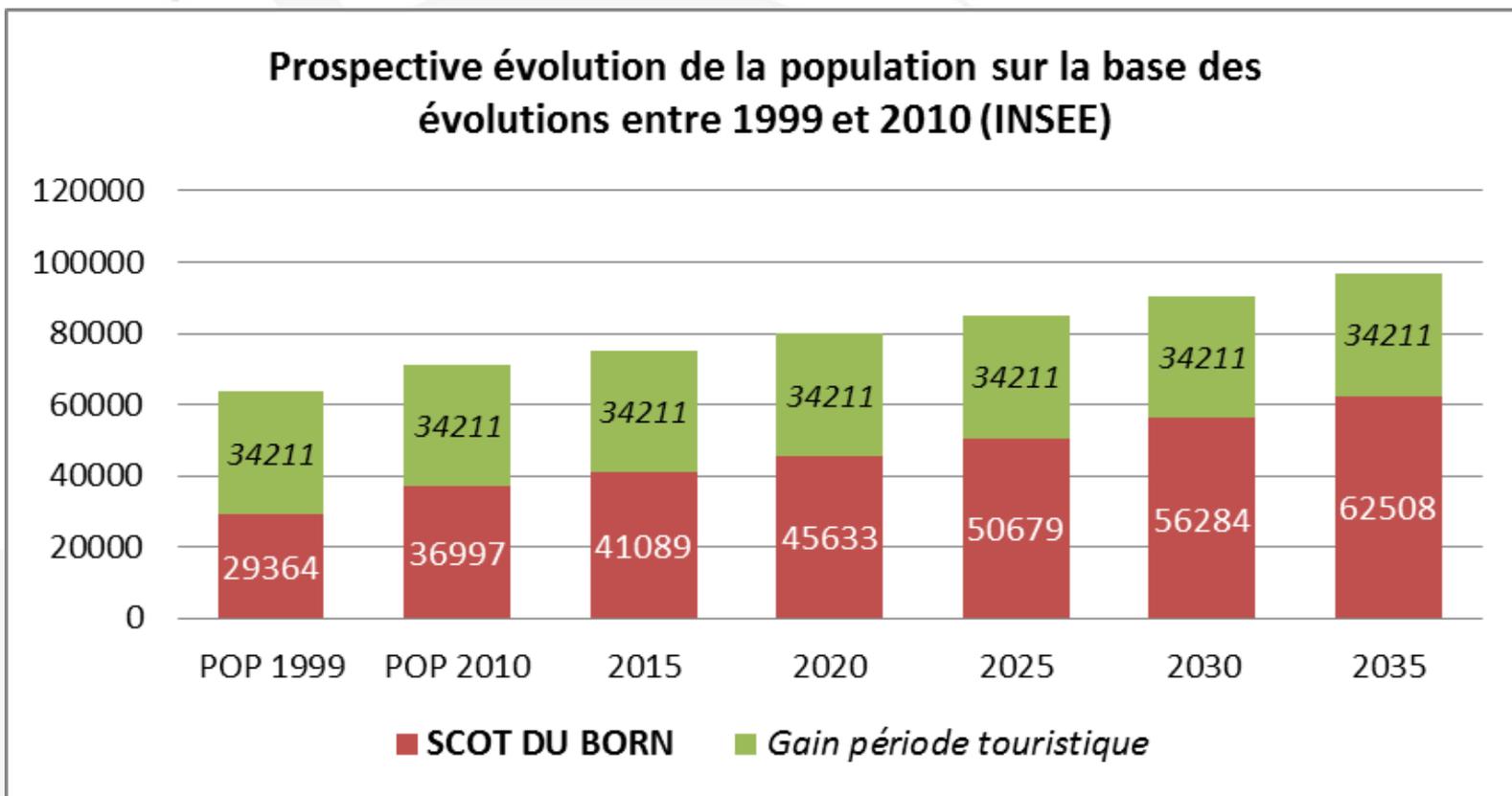
- Concilier développement urbain et protection contre les feux de forêt?
- Prendre en compte les zones affectées par un risque d'inondation dans les choix de développement et de gestion des eaux pluviales?
- Définir les zones d'habitat en tenant compte des nuisances ressenties ?
- Penser le développement urbain/touristique en intégrant le risque littoral ?
- Valoriser les espaces rendus inconstructibles par la présence d'un risque et les intégrer aux projets de développement urbain ?
- Favoriser la mixité fonctionnelle urbaine et l'usage des modes de déplacement alternatifs pour limiter les émissions de GES et préserver la qualité de l'air?



***Les enjeux mis en perspective :
Scénario (caricatural ?) « au fil de l'eau »***

Si le développement se poursuivait sans SCOT

« Au fil de l'eau » / INSEE 1999-2010

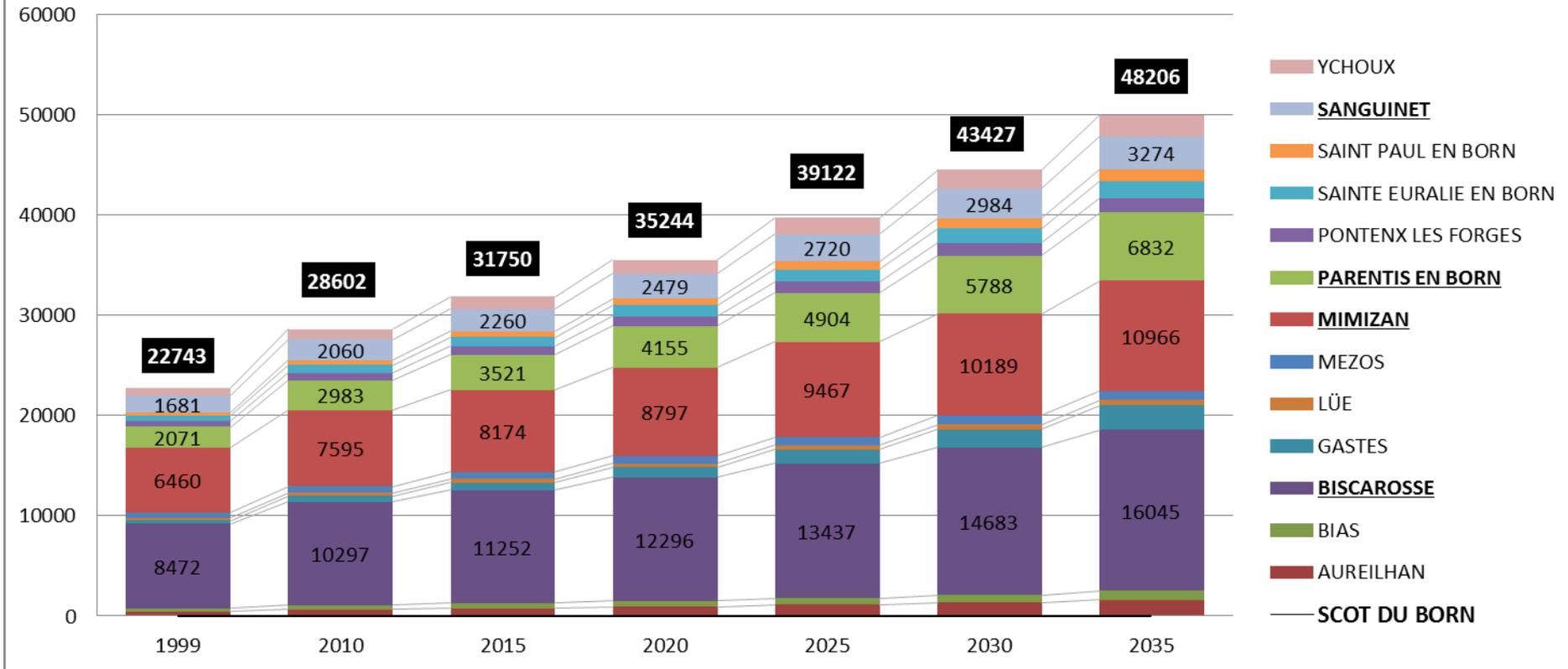


- Imaginons que le gain annuel de population en période touristique se maintienne ... (faux + évolution impossible à chiffrer)
- Par contre, si on prolonge les tendances INSEE 1999-2010, on peut affirmer que la population permanente va doubler à l'horizon 2035 59

Si le développement se poursuivait sans SCoT ...

« Au fil de l'eau » / INSEE 1999-2010

Prospective Evolution du Parc de logements (RP+RS+RV) sur la base des évolutions entre 1999 et 2010 (INSEE)



Notes :

- Rythme annuel de la croissance du parc de logements du **SCoT** : **+2,12% / an**
- Aureilhan, Bias : le parc vacant augmente plus vite que le parc global



***Les données à approfondir
La suite à donner***

**5 Novembre
2013**

Les données à creuser

- **Le Porter à Connaissance, à réception**
- **Les questions à approfondir :**
 - Le risque inondation
 - L'assainissement non collectif
 - La filière bois-énergie
 - Les déchets maritimes et agricoles



Élaboration du SCoT du Born

Commissions thématiques

>>> Volet environnement



5 Novembre
2013



CITADIA



Horizon
CONSEIL
imaginons les transports, dépléçons les horizons



even
Conseil



ECOTONE
recherche et environnement